

ARABIA SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30/06/06

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-06-2006

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de la Société « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers trimestriels au 30 juin 2006, en annexe.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs. En conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, en objet.

Nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen limité de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels au 30 juin 2006 de « **l'Arabia Sicav** », ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets de cette Sicav ; lesquels, figurent au bilan pour un montant, de tnd : 6 781 968, incluant les sommes distribuables, pour un montant tnd : 85 973,

Aussi, devons nous attirer l'attention, que :

* le cheminement des opérations comptabilisées n'est pas, tout comme, les moyens et structures en place pour en assurer le contrôle, le traitement et la sauvegarde ne sont pas en parfait accord avec les règles prévues par la NC 16 et NC 18 et les dispositions des articles 14 et 15 de la loi comptable n° 96-112.

* les emplois sous forme de liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 juin 2006 : 50,3 % des actifs

Mohamed SELTANA

BILAN
ARRETE AU 30-06-2006

(exprimé en dinars)

	ACTIE	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES				
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 204 933	3 590 106	3 582 258
b- Obligations et valeurs assimilées		166 497	20 337	173 004
c- Autres valeurs				
AC2- Placements monétaires et disponibilités				
a- Placements monétaires				
b- Disponibilités		3 451 267	1 397 372	1 975 703
AC3- Créances d'exploitation				
AC4- Autres actifs		32 399	327 389	185 347
TOTAL ACTIF		6 855 096	5 335 205	5 916 312
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs		73 128	69 702	53 704
PA2- Autres créditeurs divers				
TOTAL PASSIF		73 128	69 702	53 704
ACTIF NET				
CP1- Capital		6 695 995	5 214 388	5 778 601
CP2- Sommes distribuables				
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs				
b- Sommes distribuables de la période		85 973	51 115	84 007
ACTIF NET		6 781 968	5 265 503	5 862 608
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 855 096	5 335 205	5 916 312

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30-06-2006

(exprimé en dinars)

	01/04/2006	01/01/2006	01/01/2005	01/04/2005	01/01/2005
	30/06/2006	30/06/2006	30/06/2005	30/06/2005	31/12/2005
PR 1- Revenus de portefeuille-titres					
a- Dividendes	83 072	83 072	83 562	53 019	128 900
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 170	4 493	3 343	249	6 356

c- Revenus des autres valeurs					
PR 2- Revenus des placements monétaires	37 052	52 381	7 138	4 871	32 962
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	122 294	139 945	94 044	58 139	168 218
CH 1- Charges de gestion des placements	25 058	44 739	35 487	14 304	73 753
REVENU NET DES PLACEMENTS	97 236	95 207	58 556	43 835	94 465
PR 3- Autres produits					
CH 2- Autres charges	4 677	9 061	9 279	9 279	18 439
RESULTAT D EXPLOITATION	92 560	86 146	49 278	34 557	76 026
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-272	-172	1 837	3 750	7 981
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	92 288	85 973	51 115	38 307	84 007
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)					
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-177 485	114 395	-374 866	-281 629	-329 021
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	90 474	111 499	569 545	482 060	752 682
Frais de négociation	-3 344	-8 417	-14 416	-11 076	-24 206
Régularisation des sommes non distribuables	-39 168	-115 928	-158 525	-99 723	-337 542
régularisation des sommes distribuables	-6 488	0	0	126	
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-43 723	187 522	72 852	128 064	145 920

**ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 30-06-2006**

(exprimé en dinars)

	<u>01/04/2006</u>	<u>01/01/2006</u>	<u>01/04/2005</u>	<u>01/01/2005</u>	<u>01/01/2005</u>
	<u>30/06/2006</u>	<u>30/06/2006</u>	<u>30/06/2005</u>	<u>30/06/2005</u>	<u>31/12/2005</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d'exploitation	92 560	86 146	36 469	49 278	76 026
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-177 485	114 395	-281 629	-374 866	-329 021
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	90 474	111 499	482 060	569 545	752 682
d- Frais de négociation de titres	-3 344	-8 417	-11 076	-14 416	-24 206
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-84 007	-84 007		-164 492	-164 492
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
Capital	19 499 974	37 509 984	8 176 512	17 830 898	40 989 325
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	181 952	999 898	236 460	320 730	1 570 870
Régularisation des sommes distribuables	-195 971	64 920	-242 565	50 106	385 340
Droits de sorties					
b- Rachats					
Capital	-19 154 662	-36 694 139	-8 429 423	-18 087 949	-40 722 338
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-221 120	-1 115 826	-336 183	-479 255	-1 908 412
Régularisation des sommes distribuables	189 212	-65 092	244 528	-48 269	-377 359
Droit de sortie					
VARIATION DE L ACTIF NET	217 582	919 360	-289 338	-348 690	248 415
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	6 564 386	5 862 608	5 554 841	5 614 193	5 614 193
b- en fin de période	6 781 968	6 781 968	5 265 503	5 265 503	5 862 608
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTION (ou de part)</u>					
a- en début de période	118 504	110 008	104 769	104 849	104 849
b- en fin de période	124 739	124 739	99 882	99 882	110 008
VALEUR LIQUIDATIVE	54,369	54,369	52,717	52,717	53,293
AN6- TAUX DE RENDEMENT	14,242	14,281	0,024	0,014	0,024

ARABIA SICAV
Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du 17 Mars 1994 n° 280

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêté au 30/06/2006
(unité= DT)

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2006 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2006, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2005 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2005 à 3 204 933 DT contre 3 590 106 DT au 30/06/2006, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 30/06/2006	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:					
ASSAD	21 383	477 875	463 519	6,76%	1,34%
ATL	500	12 743	10 950	0,16%	0,05%
BIAT	13	247	516	0,01%	0,00%
BNA	8 873	88 401	86 955	1,27%	0,09%
BS	2 000	17 890	14 988	0,22%	0,01%
BTEI	4 536	87 207	120 458	1,76%	0,45%
CIL	1 000	20 976	19 400	0,28%	0,10%
GIF	6 740	136 509	126 321	1,84%	0,61%
ICF	1 110	50 218	34 410	0,50%	0,12%
KAIR	8 722	76 207	66 017	0,96%	0,09%
MAGASIN GENERAL	1 000	22 009	24 901	0,36%	0,06%
MONOPRIX	3 689	140 412	197 066	2,87%	0,20%
SFBT	9 715	392 827	427 489	6,24%	0,09%
SIAME	4 782	143 485	115 299	1,68%	0,34%
SIMPAR	8 622	136 444	198 306	2,89%	1,44%
SITS	250	2 750	3 051	0,04%	0,01%

SOTETEL	18 401	592 656	424 456	6,19%	0,83%
SOTUMAG	9 000	111 351	139 320	2,03%	1,00%
STB	22 235	147 483	149 775	2,18%	0,09%
TAIR	500	4 903	5 752	0,08%	0,00%
TINVEST	1 975	8 378	11 297	0,16%	0,20%
TL	100	1 676	2 400	0,04%	0,01%
UIB	15 330	213 768	234 871	3,43%	0,14%
TITRES OPCVM					
FCP Axis K protégé	39	43 327	47 617	0,69%	4,24%
SANADETT SICAV	2 054	234 081	227 900	3,32%	0,15%
AXIS TRESORERIE SICAV	500	50 013	51 899	0,76%	0,20%
TOTAL	153 069	3 213 835	3 204 933	46,75%	
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:					
CIL 2002/1 TMM+1,25%	500	10 000	10 168	0,15%	0,07%
CIL2005/1 7%	1 500	150 000	156 329	2,28%	1,00%
TOTAL	2 000	160 000	166 497	2,43%	
PLACEMENTS MONETAIRES					
BILLETS DE TRESORERIE					
DISPONIBILITES		3 436 746	3 451 267	50,3%	
TOTAL		3 436 746	3 451 267	50,3%	
AUTRES ACTIFS		32 399	32 399	0,5%	
TOTAL GENERAL		6 810 581	6 855 096	100%	

Note sur les revenus du Portefeuille-titres**Dividendes**

- Actions et valeurs assimilées admises à la cote

30/06/2006

83 072

30/06/2005

83 562

Revenus des obligations et valeurs assimilées**Revenus des obligations**

4 493

3 343

Revenus des placements monétaires

-Rémunération du compte courant

47 472

7 138

-Billets de Trésorerie

4 909

TOTAL**139 945****94 044****Note sur le capital**

Les mouvements sur le capital au cours du 2ème trimestre de l'exercice 2006 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2006

- Montant

6 486 694

- Nombre de titres

118 504

- Nombre d'actionnaires

51

Souscriptions réalisées

- Montant

19 499 974

- Nombre de titres émis

352 094

- Nombre d'actionnaires nouveaux

14

Rachats effectués

- Montant

- 19 154 662

- Nombre de titres rachetés

345 859

- Nombre d'actionnaires sortants

26

Autres effets s/capital

- Variation des plus values potentielles

- 177 485

- Moins values réalisées sur cession de titres

90 474

- Frais de négociation

- 3 344

- Régularisation des sommes non distribuables

- 39 168

- Régularisation des sommes distribuables

-6 488

Capital au 30/06/2006	
- Montant	6 695 995
- Nombre de titres	124 739
- Nombre d'actionnaires	39

Note sur les sommes distribuables

Le solde de ce poste au 30/06/2006 se détaille ainsi :

Résultats distribuables

exercice (2006)	85 973
TOTAL	85 973

4/ AUTRES INFORMATIONS

Revenus des placements	139 945
Charge de gestion des placements	44 739
Revenu net des placements (1)	95 207
Autres produits	
Autres charges	9 061
Résultat d'exploitation	86 146
Régularisation du résultat d'exploitation	- 172
Sommes distribuables de la période	85 973
Variation des plus values potentielles	114 395
Moins values réalisées sur cession de titres	111 499
Frais de négociation	- 8 417
Régularisation des sommes non distribuables	- 115 928
Résultat net de la période (1)+(2)	187 522

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l'AFC au 30/06/2006 s'élèvent à 37 002 DT TTC.

Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie le dépositaire perçoit une rémunération de 1180D TTC l'an. Les honoraires de l'ATB au 30/06/2006 s'élève à 585 DT